

12 juin 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les relations entre la France et Andorre, à Andorre-la- Vieille le 12 juin 2014

Monsieur le Syndic général,
Madame la Vice-syndic,
Monsieur le chef du Gouvernement,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Mesdames, Messieurs les conseillers généraux,

Je suis sensible à l'accueil que vous me réservez comme Co-prince et comme Président de la République française. Je salue les belles paroles que vous avez prononcées, Monsieur le Syndic général sur la responsabilité politique, où que ce soit, à quel que niveau que ce soit.

La décision est toujours difficile à prendre, elle est exigeante, elle ne recueille pas de prime abord l'adhésion mais elle fonde un engagement et elle permet au terme d'un mandat d'être fier de ce qui a été fait pour le pays quelle que soit la taille de celui que l'on sert.

C'est vrai qu'il y a partout et même ici, toujours la tentation de l'égoïsme, du repli. La peur saisit tous les peuples, même ceux qui sont comme en Andorre les plus aguerris. Personne n'est protégé du monde même derrière des hautes montagnes. Et donc, à un moment ou à un autre, il faut faire des choix et vous les avez faits.

Cette visite, nous en avons convenu avec monsieur le chef du Gouvernement, avec vous, lors de notre première rencontre. J'avais pris cet engagement parce que c'est celui que tous mes prédécesseurs avaient également honoré et qu'il m'importait de le faire dans un temps raisonnable, deux ans.

J'aurai pu venir plus tôt, j'aurai pu venir plus tard, j'aurai pu rester peu, je vais prendre le temps. Et cette visite, je l'accomplis parce que j'occupe cette fonction, cette charge de Co-prince, celle que votre constitution confie au Président de la République française. Cette fonction, ce mandat est une forme d'héritage de l'Histoire.

Tout à l'heure, il a été rappelé que c'était le Comte de Foix. Je ne veux pas me mettre dans cette lignée, je suis dans la République. Et c'est dire si cette relation est profonde et ancienne. Mais surtout la fonction que j'occupe par la constitution de 1993 marque une confiance, celle que vous accordez à votre voisine, la France.

Et cette responsabilité illustre l'une des dimensions de l'identité andorrane que vous avez évoquée. Ce mélange de fidélité, de traditions et en même de temps de modernité et de fierté. J'ai conscience qu'ici je suis dans une maison, la Maison des Vallées qui est le siège de l'un des plus anciens parlements d'Europe. Ce qui prouve que l'on peut être peu nombreux et très démocratiques et que vous avez ici le poids de l'Histoire qui vous rappelle là encore les exigences de la mutation et de la réforme.

Depuis 1419 et la constitution d'un Conseil de la Terre jusqu'au Conseil général que vous formez, les Andorrans ont toujours voulu être maître de leur destin. Et depuis des siècles, ils se réunissent ici pour régler les affaires de la Principauté.

C'est ici que s'est décidée la Nova Reforma de 1866, qu'a été votée l'institution du suffrage universel en 1933 et que votre constitution a été adoptée en 1993. François MITTERRAND était à l'époque votre Co-prince et il avait accompagné ce processus. Il l'avait favorisé et il l'avait consacré ensuite en venant ici

consacre ensuite en venant ici.

La Maison des Vallées a donc une longévité exceptionnelle même si vous avez décidé de faire un nouveau siège qui ressemble au précédent mais en y apportant, c'est votre originalité, toujours cette modernité alliée à la fidélité.

Je viens donc inaugurer le nouveau siège du Conseil général, plus vaste, plus fonctionnel, j'imagine avec une réfrigération qui permet d'être plus à l'aise pour les débats. Mais vous avez attendu trois ans, et je veux, ici, vous remercier pour votre patience parce que vous souhaitiez que les Co-princes puissent être là et donnent une dimension je n'ose pas dire historique mais symbolique à cette belle inauguration qui consacre aussi une très belle réalisation architecturale. Et je veux saluer, ici, ceux qui en ont été à l'initiative et qui y ont été à l'œuvre.

Je ne suis pas venu seul, je suis venu aussi avec des élus français proches et le Président du Sénat qui, lui-même, est votre plus proche voisin.

Et je reviens à votre démocratie, elle est à bien des égards, exemplaire. La parité que je constate, elle y est effective. Comme le renouvellement des générations, l'ouverture à toute la société et également votre décision d'associer les citoyens aux travaux du Conseil général. Je n'ose pas dire que la démocratie participative a été inventée en Andorre mais elle y a fait ses preuves.

Je rappelais la constitution de 1993 parce qu'à ce moment-là, vous pouviez décider d'organiser vos institutions avec la volonté de vous émanciper des Co-princes et vous avez décidé de les préserver parce que c'était pour vous une façon, non seulement, d'honorer l'Histoire mais également de prendre votre place pleinement dans le Conseil des Nations.

Je m'engage donc à exercer pleinement, ce que je fais depuis deux ans, la responsabilité qui m'est confiée.

Je le fais conjointement avec le Co-prince épiscopal et avec le souci de ne pas interférer dans le fonctionnement de la démocratie andorrane - qui d'ailleurs ne me le demande jamais, ce qui est bon signe.

Cette constitution vous a permis de mettre en place un Etat de droit où les libertés fondamentales sont garanties par le Tribunal Constitutionnel j'ai salué son Président où le Conseil supérieur de la Justice j'ai également reconnu son responsable veillent au bon fonctionnement et à l'indépendance du pouvoir judiciaire. Et où la démocratie locale est vivante notamment dans les paroisses que j'aurai l'occasion de visiter.

Les lois de la majorité et de l'opposition existent comme partout, même s'il faut toujours veiller à chercher les consensus quand ils existent, les majorités d'idées. Et qu'il y a toujours nécessité à pouvoir bien distinguer les idées qui animent les élus et en même temps de faire les gestes qui permettent, à un moment, de réunir.

Le débat politique y est libre, particulièrement libre ici, et je m'en félicite.

Votre constitution a également permis à la Principauté d'entrer aux Nations unies et dans les relations internationales l'Andorre se fait entendre parce que vous rappelez, comme la France, les principes fondamentaux. Lorsque que je reçois, comme Co-prince, les lettres de créances d'Ambassadeurs qui représentent leurs Etats, ici, dans la Principauté, je rappelle toujours ce qu'est votre rôle international.

L'Andorre a démontré lorsqu'elle a présidé le comité des Ministres du Conseil de l'Europe entre novembre 2012 et mai 2013 combien elle était attachée à la liberté, aux droits de l'Homme, à la dignité humaine.

De la même manière, je sais combien vous êtes engagés pour la diffusion des savoirs, pour la connaissance, pour l'éducation. C'est d'ailleurs pourquoi vous participez activement au programme de l'UNESCO pour l'éducation pour tous.

Vous avez compris que la modernisation politique devait s'accompagner de la modernisation économique et qu'il n'y avait pas de démocratie s'il n'y avait pas aussi l'ouverture et des règles qui permettent à votre pays d'être pleinement en Europe et dans le monde.

Vous avez été touchés par la crise. D'ailleurs comment auriez-vous fait pour y échapper ? Entre l'Espagne qui connaissait la récession et la France qui n'avait pas la croissance qui était espérée, vous en avez forcément subi les conséquences.

Vous auriez pu avoir un réflexe qui existe partout qui est de se protéger, de se calfeutrer, de se

rétracter, de se renfermer. Il y avait, sans doute, une aspiration dans la population, il y en a toujours qui pensent que l'on peut, en faisant le gros dos, laisser passer les vents et que l'on peut s'exonérer de ses responsabilités. Cette voie je vous le dis aurait été sans issue. Elle ne vous aurait protégés de rien, elle vous aurait isolés. Vous auriez été suspectés d'abord comme Principauté. Avec des règles particulières, on vous aurait fait le reproche d'abriter je ne sais quelle activité. Vous avez donc fait le choix de vous ouvrir, c'est-à-dire de vous engager, depuis plusieurs années, dans un vaste mouvement de réformes qui n'est pas achevé car aucune réforme n'est la dernière.

D'ailleurs quand des Gouvernements disent que c'est la dernière réforme, il faut se méfier, cela en annonce une prochaine. Mais il n'y a aucune réforme qui va déterminer l'avenir par elle-même. C'est un mouvement, un processus qui fait que nous avançons et que nous faisons à chaque fois des choix qui doivent être, comme vous l'avez rappelé monsieur le Syndic général, ceux de l'intérêt général. Alors il faut vaincre le scepticisme, la peur, parfois le corporatisme, cela existe partout, cela n'a été inventé nulle part, c'est produit avec le comportement des hommes et des marchands qui, à juste raison, pensent toujours à ce qu'ils ont à faire, et c'est d'ailleurs leur première responsabilité. Alors nous devons toujours réformer.

Vous avez un agenda qui est particulièrement ambitieux. Vous avez pu surmonter vos divergences et vous avez introduit un impôt sur le revenu c'est ce que vous venez de décider, et à une large majorité.

Vous avez également eu le souci, comme nous l'avons en France, de gérer avec sérieux et équilibre les finances publiques de l'Etat andorran. Et ce sérieux est reconnu par toutes les institutions internationales et placent l'Andorre dans une position favorable, parce que c'est cela le but de pouvoir être dans la reprise qui s'annonce de l'économie européenne.

Vous avez compris que la transparence des transactions, l'équité fiscale, la supervision des activités financières étaient des objectifs incontournables pour la Principauté.

Vous avez, donc, depuis 2009, généralisé la TVA, introduit l'imposition directe sur les bénéficiaires des sociétés, sur les revenus des non-résidents et maintenant des résidents.

J'imagine que cela n'a pas été commode et facile. Demander de l'impôt ne rend jamais populaire, nulle part. Ne pensez pas qu'il y a une spécificité andorrane, c'est vrai partout. Mais il ne s'agit pas d'augmenter des impôts, il s'agit de permettre que l'impôt soit général, clair et connu de tous. Et c'est ce qui vous a permis de négocier de nombreux accords permettant l'échange d'informations en matière fiscale, 23 conventions ont été signées dont une avec la France en 2010. Vous avez pu ainsi signer la convention de coopération et d'assistance mutuelle en matière fiscale de l'OCDE, c'était l'année dernière. Cela est une puissante reconnaissance de ce que vous avez fait en matière de normalisation fiscale.

Vous avez ensuite signé des accords de non-double-imposition et notamment avec la France et vous savez que nous avons signé cet accord en avril 2013 et il a été présenté au conseil des Ministres j'y ai veillé hier.

Vous avez également levé les restrictions sur les investissements étrangers en Andorre. C'est toute l'économie de la Principauté qui se trouve en mutation !

Est-ce que vous avez perdu votre identité en faisant ces réformes ? Non, pas simplement parce que nous sommes dans ce décor exceptionnel je parle de votre géographie, pas simplement parce que nous sommes ici dans un lieu chargé d'Histoire, pas simplement parce qu'il y des traditions. Non, vous avez su préserver ce qu'étaient je l'évoquais les racines du peuple andorran et en même temps ce qui devait faire monter les arbres, c'est-à-dire toujours essayer de nous élever. Les Andorrans savent bien que, depuis un siècle, et il n'y a pas que les Andorrans qui le pensent, c'est de l'ouverture que vient le progrès. C'est elle qui vous a permis de transformer un pays agricole en une économie de services, et de services particulièrement brillants. Et c'est dans cet esprit que vous abordez vos relations avec l'Union européenne.

Vous avez négocié une union douanière avec la communauté européenne qui a été complétée par un accord sur la fiscalité de l'épargne, ça c'était nécessaire ! C'était même la condition. Et il y a un accord monétaire qui vous permet de frapper des euros depuis l'année dernière, donc l'euro

circule.

Cette relation doit se prolonger, c'est votre volonté et donc c'est la mienne. C'est, je pense, la logique de votre situation géographique, vous êtes pleinement en Europe et de cette logique des échanges puisque la quasi-totalité de vos transactions se font avec l'Union européenne. Un accord d'association est en cours de discussion et la France soutiendra vos efforts et sera avec vous plus qu'un partenaire, une alliée.

Monsieur le Syndic général, monsieur le chef du Gouvernement, mesdames et messieurs les conseillers, vous êtes les héritiers d'une longue histoire, sept siècles. Vous représentez le peuple andorran que je rencontre aujourd'hui et dont on sait combien il est attaché à son indépendance et qu'il a su construire une démocratie originale et exemplaire.

Vous avez fait le choix, depuis longtemps, renouvelé en 1993 et que ma présence ici confirme, d'une relation particulière avec la République française. C'est une relation de confiance et c'est une relation d'amitié. C'est une relation indestructible et je suis sûr que nous pourrons continuer à cheminer ensemble.

La France vous accompagnera autant qu'il sera possible en Europe et dans le monde non pas comme une protectrice, vous n'avez pas besoin de cela, mais tout simplement comme une amie. Et je vous confirme donc que le soutien, l'attention du Président de la République et donc de votre Co-prince. Ce soutien et cette attention vous sont pour toujours acquis.

Je suis donc heureux d'être ici parmi vous, j'allais dire chez moi, ici, en Andorre. Merci.